

# ANALYSE DE CAS INSPIRANTS DE DÉMARCHES DE PROTECTION D'AAC SUR LE BASSIN SEINE NORMANDIE

18 novembre 2022

# ORGANISATION DE LA PRÉSENTATION ET DISCUSSION (10H30-12H)

- **La démarche d'étude**
- **Premier temps de présentation : les 3 types de stratégies de protection des captages observées**  
Temps d'échanges (20 min)
- **Deuxième temps de présentation : les enseignements transversaux**  
Temps d'échanges (40 min)
  
- **Principe de l'organisation des temps d'échanges**
  - ✓ Vos questions de compréhension et vos points d'étonnement/commentaire à indiquer dans le chat « discuter »
  - ✓ Une synthèse par les animateurs
  - ✓ Des prises de parole pour approfondir ou éclairer certains commentaires du chat en fonction du temps et du nombre de réactions

# LA DÉMARCHE

# RENDRE VISIBLE LES DÉMARCHES DE PROTECTION DE LA RESSOURCE « INSPIRANTS» POUR FAVORISER LA MOBILISATION

- Cibler l'analyse sur des démarches de protection des AAC ayant des résultats avérés sur la qualité de l'eau et/ou l'occupation des sols : choix d'une douzaine de cas
- Appréhender les démarches de protection dans leur globalité et dans une temporalité longue

# TROIS TYPES DE LIVRABLES

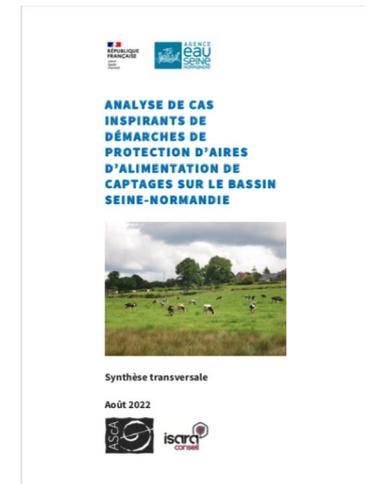
1. Des analyses approfondies de chacun des cas retenus



2. Des fiches communicantes pour rendre accessibles et attractifs les enseignements sur les facteurs clés de réussite de chaque cas



3. Une note de synthèse identifiant des enseignements transversaux aux cas étudiés



ANALYSE DE CAS INSPIRANTS DE DEMARCHES DE PROTECTION D'AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES SUR LE BASSIN SEINE-NORMANDIE



Analyse de la démarche de protection de la ressource en eau sur l'AAC de Bardouville (Seine-Maritime)  
Août 2022



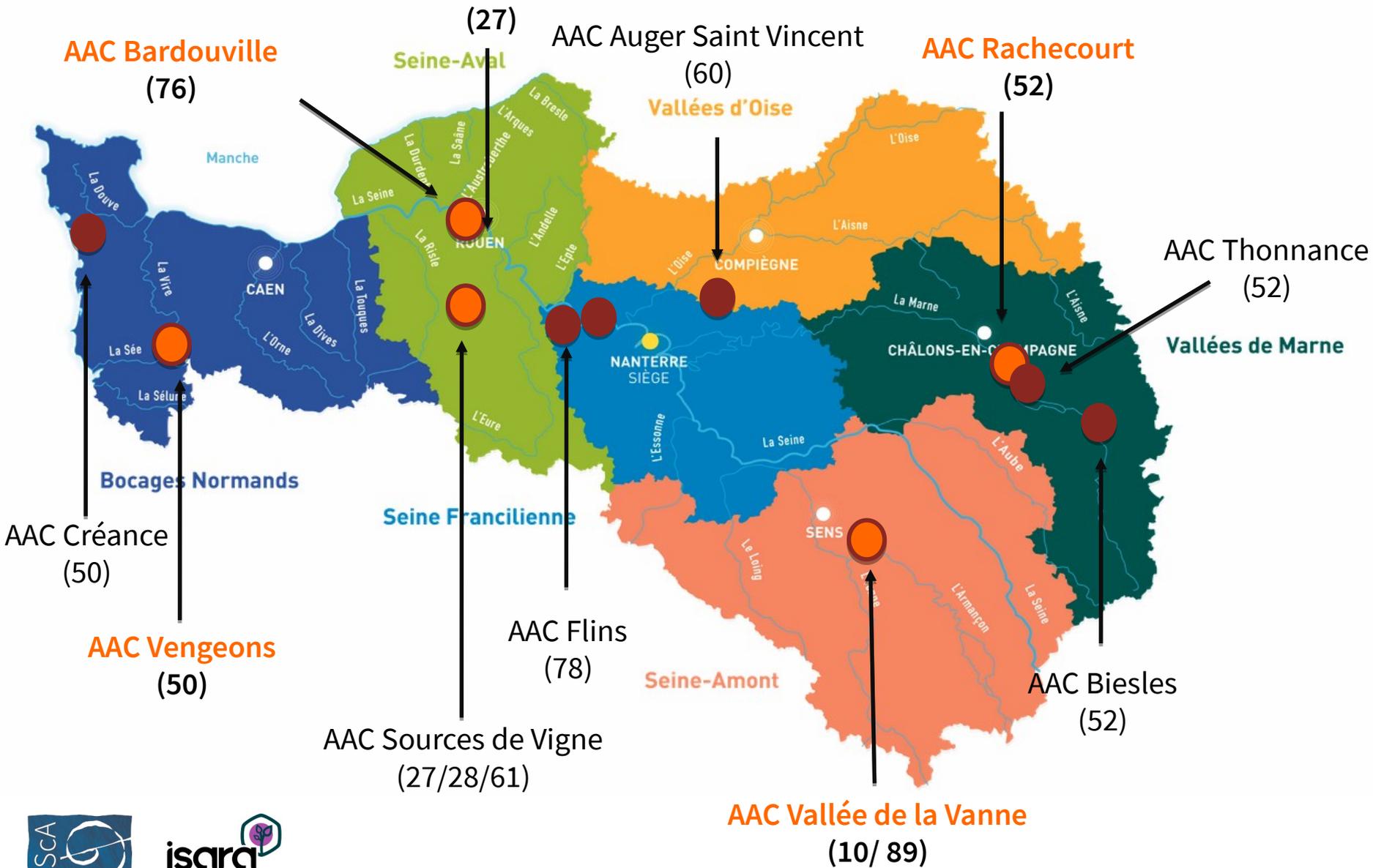
Livrables intermédiaires

Livrables à diffusion large



# 11 DÉMARCHES DE PROTECTION ANALYSÉES - 5 FICHES DE COMMUNICATION SUR LES CAS « INSPIRANTS »

AAC Cailly sur Eure



# 11 DÉMARCHES DE PROTECTION ANALYSÉES - 5 FICHES DE COMMUNICATION SUR LES CAS « INSPIRANTS »

	SAU de l'AAC		
Otex dominant	Petit	Moyen	Grand
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AAC Vengeons 1</li> <li>• AAC Créances</li> </ul>		
Grandes cultures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AAC Cailly/Eure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AAC Auger Saint Vincent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AAC Vallée Vanne</li> <li>• AAC Sources de la Vigne</li> <li>• AAC Flins</li> </ul>
Polyculture-élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AAC Bardouville</li> <li>• AAC Rachecourt/Marne</li> <li>AAC Thonnance</li> <li>AAC Biesles</li> </ul>		

- Un premier enseignement : peu de démarches identifiées avec des résultats avérés sur la qualité de l'eau/occupation des sols
  - ✓ 5 démarches jugées « inspirantes » et 6 insuffisamment abouties ou présentant des difficultés mettant en doute que l'on puisse atteindre des résultats significatifs sur la qualité de l'eau

# PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA SYNTHÈSE TRANSVERSALE DE L'ANALYSE DES 11 DÉMARCHES

## 3 TYPES DE STRATÉGIES DE PROTECTION DE LA RESSOURCE OBSERVÉES

<b>1. Des stratégies de maîtrise d'usage des sols grâce à des outils fonciers</b>	<b>Bardouville</b> <b>Rachecourt</b> <b>Vengeons</b> Créances
<b>2. Des stratégies d'accompagnement de changement des pratiques basées sur le volontariat des agriculteurs</b>	<b>Cailly/eure</b> Auger Saint Vincent Thonnance Biesles
<b>3. Des stratégies pour pérenniser les changements de systèmes agricoles volontaires, pilotés par l'efficacité pour l'eau</b>	<b>Vallée de la Vanne</b> Sources de la Vigne Flins

# 1. MAITRISE D'USAGE DES SOLS GRÂCE À DES OUTILS FONCIERS

- Bardouville (76)
- Créances (50)
- Rachecourt (52)
- Vengeons (50)

- Une implication de la collectivité forte motivée par une forme de pression : urgence à agir/contrainte externe
- Des outils réglementaires « eau » (ex DUP) pour agir sur la maîtrise d'usage des sol saisissables par les collectivités, mal dimensionnés pour agir sur de grandes échelles. Intérêt « du territoire »
  - Rachecourt : dégradation brutale et rapide de la qualité de l'eau  
→ distribution d'eau en bouteille à l'école*
  - Créances : nécessité d'acheter de l'eau pour diluer*
  - Bardouville : projet d'exploitation de carrière menaçant la qualité de l'eau*
  - Vengeons/Créances : aider les agriculteurs à faire face à une contrainte forte (protocole DUP)*
- Une articulation réglementaire
  - ✓ L'approche réglementaire seule
  - ✓ Des dispositifs financiers et d'accompagnement
- Le rôle de l'Etat essentiel
  - ✓ donner un cadre qui facilite le portage du levier réglementaire
  - ✓ Soutenir la collectivité en cas de conflit
- Une démarche Grenelle/prioritaire non déterminante mais peut permettre :
  - ✓ d'élargir le panel d'outils pour intervenir sur le monde agricole,
  - ✓ d'être plus réactif quand de « nouveaux » problèmes surgissent

## 2. ACCOMPAGNEMENT DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES BASÉES SUR LE VOLONTARIAT DES AGRICULTEURS

- Cailly/Eure (27)
- Auger St Vincent (60)
- Biesles (52)
- Thonnanche (50)

- Le changement d'occupation des sols localisé n'est pas un critère suffisant pour juger de la réussite d'un cas en l'absence de garantie sur la pérennité du changement
- Une stratégie d'ajustement des pratiques peut être efficace pour des contextes textuels favorables sans que cela nécessite une réflexion sur des changements

*Biesles Thonnanche : des remises en herbe sans changement plus systémiques => arrêt probable avec la fin des MAEC*

*Peu d'agriculteurs permettant un suivi individualisé ; un niveau de dégradation limité*

- Une généralisation à des AAC plus grandes ou plus dégradées possible
- Un dispositif technique central, avec un panel d'outils pour mobiliser les agriculteurs
- L'absence de collectivité motrice pose problème même avec des agriculteurs bien impliqués : légitimité pour maintenir le cap de l'ambition environnementale et « coacher » l'animation agricole

### 3. PÉRENNISER LES CHANGEMENTS DE SYSTÈMES AGRICOLES VOLONTAIRES, PILOTÉS PAR L'EFFICACITÉ POUR L'EAU

- Sources de la Vigne (27/28/61)
- Flins (78)
- Vallée de la Vanne (10/89)

- L'ajustement des pratiques agricoles structurants (filère) n'est pas conflictuel mais sans que ce soit facile
- L'approche volontaire semble nécessiter plus de moyens que dans les autres cas
- En cas de conflit, en l'absence de marges de manœuvre :
  - Modifier sa stratégie pour aller vers l'ajustement de pratiques (peu efficace)
  - S'affranchir des dispositifs agricoles nationaux
- Une entrée par des changements structurants (filère) et une approche volontaire nécessite probablement encore plus que dans les autres cas :
  - ✓ Des moyens en ingénierie de l'animation territoriale
  - ✓ Un engagement politique du maître d'ouvrage
  - ✓ Un accompagnement financier important

*Flins : forte mobilisation de la profession agricole contre la démarche axée sur le développement de l'agriculture biologique → une réorientation vers du changement de pratiques*

*Sources de la Vigne : face aux oppositions → contourner les dispositifs nationaux et renforcer le lien direct entre agriculteurs et collectivités*

# PREMIER TEMPS D'ÉCHANGES (20 MIN)

- **Est-ce que cette analyse vous étonne, renvoie à votre expérience ?**  
(à indiquer dans « discuter »)
- **Est ce que vous avez observé d'autres stratégies inspirantes (qui fonctionnent) ?**  
(à indiquer dans « discuter »)

# LES ENSEIGNEMENTS TRA

- Certains contextes sont plus favorables à des stratégies de protection ambitieuses
  - ✓ Taille AAC, réactivité de la nappe, ressource stratégique, contexte agricole, contexte territorial
  - ✓ Mais un seul facteur n'est pas suffisant à lui seul pour définir des trajectoires
- Il est possible de démarrer directement par des actions structurantes sans engager en préalable de longues pratiques progressifs
- L'implication d'une collectivité dans le portage politique de la démarche est un facteur clé de succès
  - ✓ Médiateur/facilitateur
  - ✓ Mobilisation de la réglementation
  - ✓ Ingénierie territoriale et moyens financiers

*Mais ni une condition suffisante ni nécessaire :*

- des réussites sur de grandes AAC/des difficultés sur des petites AAC (Biesles, Thonnance) ;
- des mobilisations de MO même si temps de transfert long (Créances, Bardouville, Flins)

*La conscience du caractère stratégique de la ressource fonde la mobilisation de la collectivité*

- Intégré dès le début par le MO
- Mis en lumière par le classement grenelle, par le services de l'Etat ou l'Agence de l'eau

# LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

- Une animation pérenne est nécessaire pour assurer la mobilisation des acteurs dans le temps et l'adaptation aux évolutions de contexte pour faire perdurer les changements opérés
- Il est difficile de trouver la bonne articulation entre approche réglementaire et volontaire
- Une des clés du succès est de réussir à s'affranchir du cadrage agricole pour mieux tenir les enjeux eau
  - ✓ En jouant sur la gouvernance de la démarche
  - ✓ En encadrant l'animation technique : une animation territoriale qui doit être reconnue comme chef de file
  - ✓ En s'affranchissant des cadrages nationaux de la politique agricole : ingénierie technico financière propre, démarche réglementaire de la politique de l'eau/aménagement du territoire

# LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

- Les conflits et oppositions font partie des processus et peuvent être gérés
- Le pilotage des démarches par les résultats a une vraie plus-value pour adapter finement les actions au territoire, mais il est rarement mis en œuvre
- Des enseignements sur certaines solutions techniques
  - ✓ La pertinence de l'herbe comme solution efficace est réaffirmée mais l'outil MAE n'est pas suffisant (voire pertinent) en l'absence d'une approche de changement structurant (filière)
  - ✓ Les solutions d'interconnexion ne sont pas des solutions pérennes

# DEUXIÈME TEMPS D'ÉCHANGES (35 MIN)

## Afin d'amorcer les réflexions à venir pour améliorer l'action de l'agence de l'eau et de l'Etat en faveur des démarches et de leur mise en œuvre :

- ✓ Y a-t-il un enseignement qui vous paraît plus particulièrement intéressant à creuser en vue de faire des recommandations ?
- ✓ Quelles premières pistes d'amélioration de l'action de l'agence de l'eau et de l'Etat ?

- 1 Certains contextes sont plus favorables au déploiement de stratégies de protection ambitieuses
- 2 Il est possible de démarrer directement par des changements structurants (filrière) sans engager en préalable des changements de pratiques progressifs
- 3 L'implication d'une collectivité dans le portage politique de la démarche est un facteur clé de succès
- 4 Une animation pérenne est nécessaire pour assurer la mobilisation des acteurs dans le temps et l'adaptation aux évolutions de contexte pour faire perdurer les changements opérés
- 5 Il est difficile de trouver la bonne articulation entre approche réglementaire et volontaire
- 6 Une des clés du succès est de réussir à s'affranchir du cadrage agricole pour mieux tenir les enjeux eau
- 7 Les conflits et oppositions font partie des processus et peuvent être gérés
- 8 Le pilotage des démarches par les résultats a une vraie plus-value pour adapter
- 9 Des enseignements sur certaines solutions techniques (herbe ; interconnexion)
- 10 Autres enseignements issus de votre expérience

